

Sud éducation Hérault 23 rue Lakanal 34 090 Montpellier Tel : 04.67.02.10.32 Mail : syndicat@sudeducation34.org http://sudeducation34.org

Sud éducation Gard/Lozère

6 rue Porte d'Alès 30 000 Nîmes Tel : 04.66.36.25.70 Mail : sudeducation.gard@ouvaton.org http://sudeducationgard.ouvaton.org/

Sud éducation PO/Aude

4 bis avenue Marcelin Albert 66 000 Perpignan Tel : 06.84.89.01.17 Mail : 66-11@sudeducation.org http://www.sudeducation66.org/

TUTORIEL DE LA PROCÉDURE CHORUS DT DE L'ACADÉMIE DE MONTPELLIER

Afin d'accéder à vos droits pour bénéficier de vos frais de déplacement et de repas, vous devez passer par la procédure Chorus DT. Le tutoriel fourni par l'académie est incomplet, flou et obsolète. Le syndicat **SUD Éducation** met à votre disposition un tutoriel plus approfondi et actualisé de la procédure pour l'année 2016/2017.

Pour avoir accès à la procédure, vous devez avoir au préalable envoyé par courrier postal votre dossier au pôle frais de déplacement, à l'intention de Madame Evelyne GIACOMELLI. Celle-ci doit assez rapidement vous envoyer un courriel pour vous notifier vos droits.

I) Accès au site DT Chorus

- Étape 1 : Aller sur le site de l'Académie de Montpellier.
- Étape 2 : Cliquer sur Personnel dans l'onglet du haut.



• Étape 3 : Cliquer sur déplacement et indemnités dans les liens sur le côté gauche de la page.



• Étape 4 : Cliquer sur le lien Chorus DT.

iteri ilgite Auron



Les frais de déplacement engagés par les personnels de l'Education nationale pour participer à une réunion, à un stage de formation, à un jury d'examen ou de concours, etc peuvent faire l'objet d'une demande de remboursement, en application du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 modifié



space des personnels		du décret	n° 20	006-781 du 3 juillet	2006 modifié.	
ctions déplac	e de ement	Missions	BOP	Agents concernés	Applications	
fessionnelles 2014			244	Personnel du 1er et		
ofesseurs et CPE Examer origines concour	ns et rs	Participation à des	214	Personnel Autre	IMAG'IN	
(déplace uveaux arrivants et inden	ements nnités)	jurys		Personnel Enseignement Supérieur		
roulement des rières			140	Personnel du 1er degré	GAIA	
traite (déplace et inden	ements nnités)	Formations et stages		Personnel du 2nd (l'applicati degré		
			214	Personnel Autre	uiterieurement)	
ablissements inseignement privés			139	Personnel Enseignement Privé		
des aux personnels				Personnel du 1er		
rmation des personnels			140	degré	-	
placements et lemnités			141	Personnel du 2nd degré		
essources edagogiques			150	Personnel Enseignement Supérieur		
essagerie et Déplace Ithentification Tempora	ements aires	Déplacements à l'initiative des autorités	172	Personnel de la Recherche	CHORUS DT	
oonnement listes et inden ndicales	nnités)	nts academiques ou s) ministérielles		Personnel convoqué par le Rectorat	$\overline{}$	
spaces			214	Personnel convoqué par l'Administration Centrale		
professionnels Intranet			230	Personnel de Santé (Médecins, Infirmières, Assistantes Sociales)		

<u>Étape 5 :</u> Cliquer sur l'icône de Chorus.



• <u>Étape 6</u>: rentrer votre identifiant académique (première lettre du prénom suivi du nom de famille sans séparer par un espace) et votre mot de passe académique (NUMEN)

Vous êtes normalement sur l'application DT Chorus, pour commencer votre procédure de remboursement.

II) Créer son Ordre de Mission Permanent

Une fois sur la page d'accueil, vous allez commencer à créer votre Ordre de Mission Permanent, celui qui vous permettra de créer vos Ordres de Mission de Personnel Itinérant.

C'est l'étape la plus technique et qui peut être modifié ou refusé par le rectorat, il est donc nécéssaire de bien faire les choses.

• <u>Étape 1 :</u> Cliquer sur Ordre de mission

Chorus Departmente Temponeires	
Messages	Menu Chorus-DT
 Information CNIL Homologation RGS 	 Fiche Profil Ordre de Mission Etat de Frais Reporting Ordre de Mission Reporting Etat de Frais / Facture Déconnexion
Nº de document	

• Étape 2 : Cliquer sur Créer OM en bas de la page

	Q	Départ le		0 🖨	
Type de mission	OM Classique	Retour le		0	
Objet de la mission		Commentaire			
Enveloppes de moyens		Codes Projet / Formation			
entre de coûts CHORUS		Axe ministériel 1		a	
Domaine fonctionnel	0141-01 (ENSEIGNEMENT EN CO	Activité			
Lieu de départ	Q	•			
Lieu de retour	Q.	•			
Axe ministériel 2		Indemnités de mission	v		
Date de création		Dernière modification			
RISATION DE VÉHICULE					
) De service 🛛 🔘	Personnel pour besoin de service	Personnel pour convenance	e personnelle 💿 Aucune		

Une fenêtre va s'ouvrir et vous allez cliquer sur autre

Création d'un nouvel OM - COUFFIN A	DRIEN ANDREAS (6A89914D757CC32)
PRESTATION PRINCIPALE	
° 7 ° 🚊	O Autre
	Annuler
On va ensuite vous dema	nder de créer un document vierge
· DRESTATION DRINCIDALE	
ion State St	
ion Cré <u>ation d'un nouvel</u> OM	
🗌 🔘 Document vierge	
💠 🔘 Initialisation à partir d'un ordre d	le mission
ens RUS	Annuler
	amant da tumo da Missian
3	Le nouveau type de mission ne prévoit pas la saisie des catégories suivantes : Frais prévisionnel Prestatievei Avances Salsie des étapes Indemnités kilométriques Celles-ci vont etre supprimées. Voulez vous continuer ?
	<u>Dui</u> Non

• Étape 3 : Vous allez préciser que le nouvel ordre de mission créé est un Ordre de Mission Permanent

Destination principale	9	Départ le		Solution
Type de mission	OM Classique	Retour le		
Objet de la mission		Commentaire		
Enveloppes de moyens	Q	Codes Projet / Formation		
entre de coûts CHORUS [9	Axe ministériel 1		Q
Domaine fonctionnel	0141-01 (ENSEIGNEMENT EN CI 🔍	Activité		
Lieu de départ	Q	•		
Lieu de retour	9	•		
Axe ministériel 2		Indemnités de mission		
Date de création		Dernière modification		
DRISATION DE VÉHICULE	Personnel pour besoin de service	e 💿 Personnel pour convenan	ce personnelle 🔘 Aucune	

• Étape 4 : Vous allez renseigner toutes les informations de votre ordre de mission.

Général Prestation	ns Saisie des étapes	Frais prévisionnel	Avances Hist	orique	
Destination principale		Dépai	tle (3) 🗉	(4) ◎ ⊖	
Type de mission	OM Permanent 👻	Retou	r le 🛛 🔁	6 00	
Objet de la mission	2	Comment	aire		
	Ŭ				
Enveloppes de moyens	(7)	Codes Projet / Forma	tion		
Centre de coûts CHORUS		Axe ministéri	el 1	Q	
Domaine fonctionne	0141-01 (ENSEIGNEMENT EN CO	Acti	vité		
Lieu de départ	(<u>9</u>				
Lieu de retour		•			
Axe ministériel 2	!	Indemnités de mis	sion 🔽		
Date de création		Dernière modifica	tion		
AUTORISATION DE VÉHICULE					-a -a
De service) Personnel pour besoin de service	Personnel pour conve	nance personnelle 🏾 🔘	Aucune	
		(11)			
		\smile			
! !					.1
Déconnexion	Aenu Rechercher	Créer OM Enregist	er Imprimer	Valider/Modifier	Supprimer OM ?
				11 00	

- 1. Destination Principale : Il faut mettre son ou un de ses établissement d'affectation.
- 2. Objet de la mission : Il faut mettre SERVICE PARTAGE
- 3. Départ le : Il faut mettre le 01/09/2016
- 4. Départ le : Renseigner une heure (n'importe laquelle)
- 5. Retour le : Il faut mettre le 31/08/2017
- 6. Retour le : Renseigner une heure (n'importe laquelle)
- 7. Enveloppes de moyens : Il faut mettre un des codes suivants :
- 0141RECT-SPART-COL (collège)
- 0141RECT-SPART-ENS-PROF (enseignement professionnel)
- 0141RECT-SPART-LY-GEN-TEC (lycée général technologique)
- 0141RECT-SPART-POST-BAC (enseignement post bac)
- 0141RECT-SPART-PERS-ADM (personnel administratif)
- 0141RECT-INTERIM-PERS-DIR (personnel en intérim)
- 0230RECT-SPART-CPE (CPE)
- 8. Centre de coût : Il faut mettre RECMISS034
- 9. Lieu de départ : Il faut mettre :
- FAM si vous partez de chez vous
- ADM si vous partez de votre établissement de rattachement administratif
- 10. Lieu d'arrivé : Il faut mettre :
- FAM si vous partez de chez vous
- ADM si vous partez de votre établissement de rattachement administratif
- 11. Autorisation de véhicule : Il faut mettre Personnel pour convenance personnelle si vous utilisez votre véhicule.

- Étape 5 : Une fois l'ordre de mission terminé, vous pouvez appuyer en bas sur valider/modifier.
- Étape 6 : Une fenêtre va s'ouvrir, il faut cliquer sur Attente de validation VH1

ACADEMIE D	E MONTPELLIER (FR. 🔍		Dép	art le 01/09	/2014 3 08:	:00 (1))	
n OM Pen St	stut du document Nº	D2NZ4					X
n test	Le	statut du do	cument 1 - Cré	note			
			_				
	O Danmer au atabut -	2 . Attente de	waldation MH				
	U	E Annuli					
s 0141Rf							
5	Date	Niveau	Statut	Nb jours	Nom	Destinataire	
d 0140-0 📼	16/12/2014 11:06	8988	1 - Création	0	ADMIN		~
ADM (R							
ADM (R							
16/12/2							
							~
Barrow							_
/ Furstin						* ^	nuler
(0						

• <u>Étape 7</u>: Le VH1 est votre chef d'établissement de rattachement administratif, il faut rechercher son nom dans la liste qui vous est fournie.

Il ne vous reste plus qu'à attendre qu'un mail vous parvienne pour vous dire que votre Ordre de Mission a été validé par votre chef d'établissement de rattachement administratif et par le pôle frais de déplacement.

III) Créer ses Ordres de Mission Personnel Itinérant

La dernière étape arrive et vous vous dîtes enfin ! Mais cette dernière étape est la plus longue et vous devez créer un Ordre de Mission Personnel Itinérant chaque mois! Vous allez en effet devoir renseigner tous les déplacements que vous avez fait, les repas que vous avez pris...

Pour remplir un Ordre de Mission Personnel Itinérant, vous devez d'abord avoir eu connaissance du kilométrage des itinéraires qui vous seront remboursés. Il a dû vous être communiqué par le pôle frais de déplacement dans un courriel. SUD Éducation vous rappelle qu'il est rare que les services du rectorat vous indique que vous avez le droit aux frais de repas. Si vous travaillez avant 11 heures et après 14 heures, vous y avez le droit. Pour en bénéficier, vous pouvez alors envoyer un courriel à Madame Giacomelli du pôle frais de déplacement (Evelyne.Giacomelli@ac-montpellier.fr) et lui rappeler vos droit issus de <u>l'article 9 de l'arrêté du 20 décembre 2013</u>).

- Étape 1 : Vous allez recommencer les étapes 1 et 2 qui consistent à créer un OM qui ont été vues dans le II) de notre tutoriel.
- <u>Étape 2</u>: Vous allez préciser que le nouvel ordre de mission créé est un Ordre de Mission Personnel Itinérant. A la fin de cet étape, la plupart des fenêtres de la page devraient se remplir automatiquement.

• Étape 3 : Remplir les dernières fenêtres

Général Indemnité	s kilométriques 🔰 🛛 Frais prév	isionnel Historique		
Destination principale Type de mission OM Permanent de référence Objet de la mission	LEDIGNAN (FRANCE)	Départ le Retour le Commentaire	(2) (3) (9) (4) (5) (9) service partagé à : LEDIGNAN + LA GRAND COMBE	(30j)
Enveloppes de moyens Centre de coûts CHORUS Domaine fonctionnel Lieu de départ Lieu de retour Axe ministériel 2 Date de création	0141RECT-SPART-COL (ENSEIGN A RECMISS034 (DIVISION LOGIST A 0141-01 (ENSEIGNEMENT EN C(FAM (RÉSIDENCE FAMILIALE) A FAM (RÉSIDENCE FAMILIALE) A	Codes Projet / Formation Axe ministériel 1 Activité Ville de départ Ville d'arrivée Indemnités de mission Dernière modification	Q Q 014100FDSP01 (FD-SP-CLG) ALES ALES V	
AUTORISATION DE VÉHICULE © De service © Véhicule Nb de km autorisés sur l'OM Permanent	Personnel pour besoin de service SNCF - SNCF- SNCF (9999 CV) V 20000	 Personnel pour convenance Barème 	e personnelle © Aucune Barème SNCF 2ème classe 🛛 🗸	
Déconnexion	Ienu Rechercher	Créer OM Enregistrer	Imprimer Valider/Mo	odifier Supprimer OM ?

- 1. Objet de la mission : Il faut mettre SERVICE PARTAGÉ DU MOIS DE DE L'ANNÉE
- 2. Départ le : Il faut mettre le premier jour du premier mois de votre Ordre de Mission Personnel Itinérant
- 3. Renseigner une heure (n'importe laquelle)
- 4. Retour le : Il faut mettre le dernier jour du premier mois de votre Ordre de Mission Personnel Itinérant
- 5. Retour le : Renseigner une heure (n'importe laquelle)
- Étape 4 : Aller sur l'onglet indemnité kilométrique



Étape 6 : Remplir votre indemnité :

Indemnité Nº 1 (0 Kilomètres - 0.0 EUR)

Véhicule SNCF - SNCF- SN	NCF (9999 CV)	Barème kilométrique Barème SNCF 2ème classe	▼		
Nb de km autor 20000 Kilomètre Commentaire	risés s	Nb de km déclarés 844 Kilomètres	Lien ve	ers un distancier	
■ N°	Date	Trajet	Km remboursé	Nb de trajets	Commentaire
	1	2	3	4	5

- 1. Date : Il faut mettre le jour où vous avez effectué le trajet
- 2. Trajet : Il faut mettre en toute lettre le trajet que vous avez effectué. Important ! Le trajet doit être référencé dans le premier courriel qui vous a été envoyé par le pôle frais de déplacement du rectorat résumant le kilométrage à prendre en compte pour vos OM.

Exemple : ALES / LEDIGNAN

- 3. Km Remboursé : Il faut mettre le kilométrage le plus faible indiqué par Mappy et qui aura été aussi indiqué dans le courriel.
- 4. Nb de trajets : Indiquer 2 dans le cas d'un aller retour fait dans la journée
- 5. Commentaire : Il ne faut rien indiquer si c'est un trajet prévu dans votre emploi du temps, mais si vous effectuez ce trajet dans le cas d'un conseil de classe ou autre, il faut l'indiquer dans Commentaire.
- <u>Étape 7 :</u> Recommencer l'étape 6 jusqu'à avoir fini d'indiquer tous les trajets que vous avez effectué dans le mois.
- <u>Étape 8</u>: Aller dans Frais Prévisionnel dans les onglets du haut.



• Étape 10 : Choisir RPA Repas personnel Itinérant. Ce code signifie que vous avez pris un repas dans un endroit qui possède un restaurant administratif. Comme les collèges et les lycées possèdent une cantine, il est prévu par la loi que vos frais de repas soient diminués de moitié. Si vous aviez dû manger dans un endroit où il n'y a pas de cantine, vous auriez choisi RPI Repas Personnel Itinérant et les frais de repas auraient été plus importants.



- 1. Nombre de repas : mettre le nombre de repas que vous avez consommé dans le mois.
- 2. Commentaire : écrire les dates des repas que vous avez pris.
- Étape 11: Continuer à remplir dans frais prévisionnel tout ce que vous avez eu comme frais supplémentaires (péage, parking, train, abonnement divers...)
- Étape 12 : Une fois l'ordre de mission terminé, vous pouvez appuyer en bas sur valider/modifier.
- Étape 13 : Une fenêtre va s'ouvrir, il faut cliquer sur Attente de validation VH1

ale	ACADE	TE DE	E MONTPELLIER (FR. 🔍	Départ le 01/09/2014 3 08:00 8 (1)	
ion	OM Pen	Sta	tut du document Nº	D2NZ4	X
ion	test		Les	tatut du document 1 - Création	
	01410	Vou	Passer au statut : 2	- Attente de valdation VH1	
115	01416		Dester	Manager Stratut Mit James Manager Departmention	
05		-	Date	Niveau Statut Nb jours Nom Destinatare	
nel	0140-0		16/12/2014 11:06	SSS 1 - Création 0 ADMIN	
art	ADM (R				
m	ADM (R				
12					
ion	16/12/2				
	Person			* *	innuler
ы			0		

• <u>Étape 14</u>: Le VH1 est votre chef d'établissement de rattachement administratif, il faut rechercher son nom dans la liste qui vous est fournie.